

Une intercommunalité monte un réseau de chaleur en partenariat avec des agriculteurs

Publié le 03/10/2011

Environnement - Energie - Transports

Finistère (29)

Dans le Finistère, les élus d'une communauté de communes ont monté un projet de développement durable avec les agriculteurs de leur territoire, en créant un réseau de chaleur pour alimenter des serres maraîchères à partir de l'usine d'incinération des ordures ménagères.

En 2006, les élus de la communauté de communes du Pays de Glazik (5 communes, 10.500 habitants) décident de répondre à l'appel à projets pôle d'excellence rurale (PER) qui doit répondre aux critères suivants : être porteur de développement agro-industriel, créateur de richesse pour le territoire, s'inscrire dans une démarche de développement durable, et impliquer un fort partenariat public et privé. Le chargé de mission, Thomas Ferec, recruté par la communauté pour élaborer le projet PER, veut creuser la piste de l'usine locale d'incinération des ordures ménagères qui produit de l'électricité : une part importante de vapeurs est en effet rejetée dans l'air... en pure perte. Nous sommes en 2006 et la crise sévit dans l'agro-industrie bretonne du fait de la forte hausse du coût du pétrole. Les producteurs de tomates sous serres du groupement Savéol, qui pratiquent l'agriculture raisonnée ont des besoins énergétiques ciblés et se déclarent intéressés par le chauffage de leurs serres via les rejets de vapeurs de l'usine d'incinération. L'idée est lancée, la communauté, le Pays de Glazik, la ville de Briec et le Syndicat d'incinération présentent leur projet qui obtient le label PER en février 2007.

Acquisition du foncier : le rôle de la Safer

Commence la phase la plus délicate et la plus longue : l'achat des terrains nécessaires à l'implantation des serres. "Nous avons un délai de trois ans pour monter notre projet", raconte Thomas Ferec, devenu depuis responsable du développement local à la communauté de communes. "Il nous fallait des terrains plats, bien exposés et à proximité de l'usine d'incinération, ce qui restreignait d'emblée les possibilités d'achat. Les négociations avec les quelques vendeurs potentiels ont donc été longues et difficiles. Au bout d'un an et demi, avec l'aide de la Safer, nous avons fini par trouver une solution grâce à des échanges de terrains. Sans le recours à la Safer, intermédiaire neutre, compétent et ayant un pouvoir de préemption, il nous aurait très difficile d'arriver à nos fins".

Un projet co- financé par les collectivités et les agriculteurs

Une fois les terrains acquis en septembre 2008 et le permis de construire obtenu en novembre 2009, les deux chantiers peuvent commencer : constructions du récupérateur de vapeur, du réseau de

chaleur d'une part et réalisation des serres sur 5 ha d'autre part (en 2015, le projet fera 7ha, soit la plus grande serre de Bretagne). Le coût des équipements de l'usine et du réseau est de 2,3 millions d'euros financés par les collectivités avec une subvention PER de 33%, tandis que celui des serres financé par les agriculteurs s'élève à 5 millions d'euros.

Un partenariat fructueux avec Pôle emploi

En novembre 2010, les premières plantations de tomate sont réalisées. Anticipant sur la première récolte, prévue en mars 2011, la communauté monte un partenariat avec Pôle emploi pour recruter la main d'œuvre nécessaire. Suite à la fermeture d'une usine de volailles en 2001 et du licenciement des 300 salariés, les demandeurs d'emploi peu qualifiés sont nombreux sur le territoire, explique le responsable du développement local. Le projet a donc été aussi une opportunité pour offrir 45 nouveaux emplois. La méthode "évaluation en milieu de travail" a été appliquée aux candidats ce qui a permis aux jeunes employeurs de disposer dès le premier jour de la récolte d'une main d'œuvre compétente.

"En plus d'augmenter le rendement énergétique de l'usine d'incinération et de réduire la taxe générale sur les activités polluantes que paie les habitants, le projet a permis de créer des emplois pour une main d'œuvre non qualifiée résidant sur le territoire, et surtout de développer une filière agricole locale, car ce sont 3.000 tonnes de tomates qui seront récoltées d'ici trois ans", conclut le responsable du développement. "Surtout, plus de 1.500 tonnes équivalent pétrole sont économisées, ceux qui évite le rejet de plus de 1.050 tonnes de CO² dans l'atmosphère." L'une des conditions pour s'assurer de la réussite d'un tel projet impliquant plusieurs partenaires publics et privés, est d'investir dès le départ dans la communication et de dialoguer en permanence avec les diverses parties. "Si un problème se présentait en cours de route, nous n'avons jamais hésité à nous mettre autour de la table pour en discuter et trouver la solution."

Au final, ce partenariat public-privé (PPP) est un vrai projet de développement durable qui répond au trois enjeux que caractérise le triptyque "environnement, économie, social".

Xavier Toutain / Agence Traverse pour la rubrique Expériences des sites www.mairieconseils.net et www.localtis.info



Contacts

Communauté de communes du Pays de Glazik

63, rue du Général de Gaulle
29510 Brieç

Nombre d'habitants : 10560

Nombre de communes : 5

Nom de la commune la plus peuplée : Brieç (5600 hab.)

Jean-Paul Le Pann

président

Thomas Ferec

responsable du développement local

Tél. : 02 98 57 70 91

devlocal@glazik.com

LIRE AUSSI

Bouquet d'expériences sur la sensibilisation aux économies d'énergie 29/09/2015

